

Chers Parents, Chers Élèves,

Nous vous remercions de la confiance que vous témoignez à l'Institut et nous sommes heureux de pouvoir vous accueillir et vous accompagner au seuil de cette 4^e année. Nous souhaitons vous permettre de comprendre au mieux les enjeux de celle-ci. Vous trouverez les informations utiles ci-dessous. Nous vous invitons néanmoins à vous présenter à la réunion des parents de ce **lundi 9 septembre à 18h** afin de pouvoir bénéficier des explications titulaire de votre enfant.

Comme vous le savez, depuis l'année scolaire passée, la réforme du Parcours de l'Enseignement Qualifiant (PEQ) est d'application. Concrètement cela signifie que le découpage de l'apprentissage du métier visant à obtenir le certificat de qualification est pensé sur trois années (4 – 5 – 6) au lieu de deux années (5-6).

Votre enfant sera donc confronté à au moins une épreuve de qualification au cours de son année. Cette épreuve sera dénommée « Unité de Qualification » (UQ) et fera partie d'un ensemble d'Unités de Qualification qui devront être validées au cours des trois années selon le schéma de passation propre à l'Option de Base Groupée (OBG) dans laquelle est inscrit votre enfant.

Il est important, cependant, d'avoir conscience que la 4^e année s'inscrit dans une logique d'orientation positive : l'élève a la possibilité de confirmer ou de modifier son choix d'option au terme de l'année scolaire. Le souhait de modification supposera de :

- motiver la demande de changement d'options ;
- soumettre la demande au conseil d'admission de l'école qui pourra ou non valider le changement;
- en cas de validation l'élève devra repasser les UQ non présentées de la nouvelle OBG .

Si la 4^e année n'est pas validée, l'élève peut recommencer une 4^e dans la même OBG (ou une autre en fonction de l'attestation obtenue en fin de 3^e). Cette année est appelée, dans le dispositif PEQ, une quatrième année complémentaire. C'est-à-dire qu'il s'agit d'une année qui doit permettre à l'élève de combler des lacunes, dans la formation générale commune et/ou dans la formation qualifiante et d'affiner son choix d'orientation.

Vous voyez donc que les possibilités sont multiples. Nous vous remercions de l'attention que vous avez bien voulu porter à ce courrier et vous souhaitons une année enrichissante à l'Institut et c'est confiants dans votre bonne collaboration que nous vous exprimons, Chers Parents, Chers Élèves, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Audrey Hariga
Cheffe d'atelier

Laurence Thiry
Directrice adjointe

Thibaut Desterke
Directeur